

filpac

Le Livre, le Papier et la Communication



1 AN DÉJÀ !

Il y a un an, 3 syndiqués CGT décidaient de créer la section CGT ONDULYS Saint-Quentin. Aujourd'hui, nous sommes 7 et affichons déjà de nombreuses avancées dans l'entreprise. Déjà des victoires et encore beaucoup à gagner ! Pour nos salaires et l'amélioration de nos conditions de travail : Rejoignez-nous !

Vous connaissez notre activité régulière. Depuis notre création, nous avons porté sur nos tracts et dans nos courriers au CHSCT ou à la DIRECCTE (inspection du travail), de nombreuses revendications. Nombre d'entre elles ont déjà abouti :

- La restitution des déductions faites sur salaire suite aux compteurs négatifs au 31 décembre 2016
- La mise en application du cadre légal sur les heures supplémentaires
- Le déplacement du poteau installé au milieu du passage piéton au niveau du Minda
- La restitution des heures spoliées sur les compteurs positifs au 31 décembre 2016
- La distribution de nouvelles tenues de travail fournies à chacun avec mise en place de rotation de nettoyage suivie
- La mise en place d'une nouvelle équipe QHSE avec recrutement d'un nouveau responsable de service et d'une animatrice hygiène, sécurité et environnement (recrutement d'un assistant qualité et laboratoire en-cours)
- La diffusion à tous de la règle sur les RTT au dos des feuilles
- La mise à disposition de vestiaire pour le personnel de l'ESAT
- La mise en place de nouveaux distributeurs de savon et de papier dans les lieux d'aisance
- La mise en place d'un éclairage extérieur adapté sur le parking du personnel et pour la circulation des caristes
- Le retrait des branches sur le parking du personnel suite à la tempête
- Le recrutement en-cours d'un nouveau responsable ADV peut laisser penser une tentative de prise en charge de la problématique du turn-over dans le service (pour mémoire 17 assistantes ont été recrutées en 4 ans)

RAPPEL

Se syndiquer est anonyme, la direction ne peut pas connaître le nom des adhérents du syndicat. Nous n'avons jamais donné et nous ne donnerons jamais de nom. Nous ne l'avons pas fait au tribunal sur la demande de l'avocat de la direction, ce n'est pas pour le faire demain. Se syndiquer, c'est être informé en 1er lieu de l'actualité de l'entreprise et avoir la possibilité de prendre part à l'élaboration des revendications, des tracts, à la construction du syndicat, à son développement et à son action. A chacun en fonction et dans le respect de sa volonté d'investissement, de l'adhérent-cotisant, soutien discret, au militant le plus actif.

NOUS DÉNONÇONS ENCORE ET TOUJOURS :

Le comportement du patron vis-à-vis de notre syndicat :

Blocage de la boîte mail cgtondulys02gmail.com pour tous ses envois de courriels destinés aux interlocuteurs Ondulys. Et de même, aucun courriel émanant d'une adresse @ondulys ne parvient dans notre boîte mail. L'inertie du patron face aux différentes agressions dont est victime notre représentante syndicale. L'impossibilité d'avoir la liste des salariés, leur répartition selon la nature de leur contrat ou de leur sexe, de consulter le diagnostic Amiante de l'entrepôt Mory, de consulter les chiffres arrêtés au 31/12/2017 pour les comparer à ceux des dernières années

La faiblesse de nos revenus salariés :

La non-restitution des heures supplémentaires dues sur les compteurs au 31/12/2015, au 31/12/2014, au 31/12/2013, au 31/12/2012 et 31/12/2011 pour l'ensemble des salariés lésés quelque soit la nature de leur contrat
L'absence de grilles de salaires en fonction des qualifications de chacun.
La mise en place des 3X8 dans l'attente des ordonnances Macron une carte blanche offerte au patron par nos élus du personnel avec des mises en application déjà connues à l'extérieur de baisse de rémunération significative de l'horaire de nuit
0% d'augmentation pour les NAO 2016 avec une inflation à 0.8%, 1% d'augmentation pour les NAO 2017 avec une inflation à 1.2% (pour mémoire l'inflation était de 0.4% en 2011, 0.3% en 2012, 0.7% en 2013, 0.4% en 2014, et 0% en 2015)

Nos conditions de travail :

Les appels téléphoniques à toute heure de la direction et du personnel d'encadrement malgré la signature d'un protocole d'accord sur le droit à déconnexion signé le 25/09/2017 et inconnu de tous car non affiché ou diffusé.
Les libertés de langage prises par la direction et le personnel d'encadrement (insultes écrites ou orales, surnoms donnés à chacun irrespectueux de l'intégrité des salariés, tutoiement occasionnel ou permanent sans respect de la hiérarchie,...)
5 recrutements en cours (agent de maintenance industrielle, exploitant transport, assistant qualité et laboratoire, chargé de projets), des postes pourvus à l'origine et des salariés remerciés avec des motifs plus que légers, des méthodes de recrutement inadaptées à une gestion humaine du personnel (les intérimaires ne sont pas des kleenex jetables)
La pression exercée sur les intérimaires pour le volontariat des ouvertures machines le week-end alors qu'ils sont renvoyés chez eux lors des pannes machines
La requalification des contrats intérimaires de plus de 6 mois en CDI (plus de 50 intérimaires en permanence sur notre site !)
La répartition inadaptée des dossiers clients selon leur complexité, la formation et l'expérience des assistantes ADV
Le non remplacement des absents dans l'ensemble des services
Le manque de maintenance préventive des machines et le manque d'anticipation des arrêts machines
Les tenues de travail adaptées pour les périodes plus chaudes et la mise en place de bouteilles d'eau fraîche en libre-service dans le réfrigérateur du réfectoire et son approvisionnement régulier pendant les périodes de chaleur (les bonbonnes à eau sont inefficaces par forte température)
Le remplacement systématique et immédiat des pare-brises de chariot des caristes
Le vestiaire homme trop étroit, toujours ouvert à la vue de tous, les cabinets d'aisance trop étroits dans le vestiaire homme, la vétusté du vestiaire femme dans son entièreté
Le réfectoire inadapté dans ses équipements et son entretien pour les salariés et les extérieurs (réfrigérateurs de taille ridiculement petite, chaises usagées,...)

Le manque de sécurité

L'omerta en cas d'accident du travail et les pratiques d'intimidation pratiquées sur les accidentés. La procédure en cas d'accident communiquée le 23/01/2018 semble évoquée uniquement les accidents dans l'usine et exclue les sauveteurs secouristes du travail en cas de quasi accident. La méthode de description de l'accident proposée dans le rapport est orientée dans la culpabilisation du salarié et le non respect des procédures
Le manque de sécurité (extincteurs inaccessibles ou en date dépassée, rideaux hors service ou obstrués, stockage contre le bardage, dysfonctionnements réguliers des barrières de sécurité au niveau des passages des chariots automatiques, la dangerosité de la plieuse colleuse Polijoiner, l'évacuation des déchets inadaptée à la vitesse de production des machines, l'absence de marquage au sol pour les circulations extérieures du personnel piéton, des caristes et des chauffeurs,...)
La pose d'une barrière de sécurité au niveau du recul du Minda sur le passage piéton
La pollution par le stockage inadapté de produits dangereux, le non nettoyage systématique des lieux pollués et le manque de rotation des bennes à déchets, le stockage des bonbonnes d'eau
Le minimalisme de la gestion des déchets (la mise en place du questionnaire de sensibilisation du personnel peut laisser penser que nous sommes les seuls responsables du manque de gestion)

Le manque d'hygiène

Le manque d'hygiène de nos lieux d'aisance, de restauration et de pause (pied des fontaines à eau, cliches de porte et interrupteurs absents ou noirs de crasse, toilettes immondes, odeurs pestilentielles de remontée d'égouts, poubelles alimentaires vidées non désinfectées, tables et chaises sales, murs sales, points d'eau au niveau de la production non nettoyés,
L'hygiène et l'équipement de la salle de pause de l'entrepôt Mory, de l'accueil expéditions et de l'onduleuse
L'hygiène des cabinets d'aisance de l'entrepôt Mory, de l'expédition usine, de la maintenance, des vestiaires hommes et femmes

STOP au discours sur le manque de résultat de notre site !

Notre patron ne cesse d'investir et nous en sommes ravis mais nous refusons d'en faire les frais !

combiné Bobst 8.20 Expertline , Mastercut , machine 6 folders Duran

Un séminaire commercial chez Disney

Encore un nouvel investissement de 15 millions d'€ pour l'installation du HBS et nos salaires stagnent !